

Loctite 770

# Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 10

No. FDS: 153555

V003.0

Révision: 27.11.2012

Date d'impression: 27.08.2013

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Loctite 770

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Primer, solvanté

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

# **SECTION 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Classification (DPD):

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Xn - Nocif

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

F - Facilement inflammable

R11 Facilement inflammable.

Xi - Irritant

R38 Irritant pour la peau.

N - Dangereux pour

l'environnement

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

# 2.2. Éléments d'étiquetage

# Éléments d'étiquetage (DPD):

F - Facilement inflammable



Xn - Nocif

N - Dangereux pour l'environnement



### Phrases R:

- R11 Facilement inflammable.
- R38 Irritant pour la peau.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Phrases S:

- S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles Ne pas fumer.
- S23 Ne pas respirer les vapeurs.
- S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec l'eau et du savon.
- S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### Indications additionnelles:

Seulement pour l'utilisation Grand-Public : S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### Contient:

N-Heptane

# 2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

# **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

# Description chimique générale:

Primer, solvanté

# Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses	Numéro CE	Teneur	Classification
No. CAS	N°		
	d'enregistrement		
NI II. adam.	REACH	00 100 0/	Timita influentia 2
N-Heptane	205-563-8	80- 100 %	Liquides inflammables 2 H225
142-82-5	01-2119475515-33		
			Danger par aspiration 1 H304
			Irritation cutanée 2
			H315
			Toxicité spécifique au niveau de l'organe
			cible- exposition unique 3
			H336
			Risques aigus pour l'environnement aquatique
			1
			H400
			Risques chroniques pour l'environnement
			aquatique 1
			H410
méthylcyclohexane	203-624-3	0,1-< 1 %	Irritation cutanée 2
108-87-2	01-2119486992-20		H315
			Danger par aspiration 1
			H304
			Toxicité spécifique au niveau de l'organe
			cible- exposition unique 3 H336
			Liquides inflammables 2 H225
			Risques chroniques pour l'environnement
			aquatique 2
			H411
<u> </u>			11.11

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations" Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

# Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses	Numéro CE	Teneur	Classification
No. CAS	N°		
	d'enregistrement		
	REACH		
N-Heptane	205-563-8	80 - 100 %	Xi - Irritant; R38
142-82-5	01-2119475515-33		R67
			F - Facilement inflammable; R11
			Xn - Nocif; R65
			N - Dangereux pour l'environnement; R50/53
méthylcyclohexane	203-624-3	0,1 - < 1 %	F - Facilement inflammable; R11
108-87-2	01-2119486992-20		Xn - Nocif; R65
			R67
			Xi - Irritant; R38
			N - Dangereux pour l'environnement; R51/53

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R , voir chapitre 16 'autres informations'. Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

Indication des composants selon 648/2004/CE

> 30 % hydrocarbures aliphatiques

# **SECTION 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

#### Ingestion

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau,ne pas faire vomir, consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

PEAU: Rougeurs, inflammation.

ASPIRATION: Toux, insuffisance respiratoire, nausée. Effet retardé: bronchopneumonie ou oedème pulmonaire.

Les vapeurs peuvent provoquer un endormissement et des nausées.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des quantités minimes de liquide aspirées dans le système respiratoirependant l'ingestion ou par vomissements peuvent causer unebroncho-pneumonie ou un oedème pulmonaire.

Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

Voir section: Description des premiers secours

#### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### Comportement au feu:

Produit solvanté, inflammable. Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'incendie .

#### 5.1. Moyens d'extinction

# Moyens d'extinction appropriés:

Mousse, poudre d'extinction, anhydride carbonique.

### Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas exposer à la chaleur directe.

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

# 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

#### **Indications additionnelles:**

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

# SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber sur une matière absorbante.

Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

# **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Mesures d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais et sec.

Ne pas entreposer à proximité de sources de chaleur, sources d'allumage ou d'une matière réactive.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Primer, solvanté

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

Valable pour France

Base

France INRS

Composant	ppm	mg/m3	Type	Catégorie	Remarques	ì
N-HEPTANE	500	2.085	Moyenne pondérée dans le	Indicatif	ECTLV	ı
142-82-5			temps (TWA):			
N-HEPTANE	400	1.668	Valeur Limite de Moyenne	Valeurs Limites	FVL	
142-82-5			d'Exposition	Réglementaires Contraignantes		
				(VRC)		
N-HEPTANE	500	2.085	Valeur Limite Court	Valeurs Limites	FVL	
142-82-5			Terme	Réglementaires Contraignantes		
				(VRC)		

# **Derived No-Effect Level (DNEL):**

Nom listé	Application Area	Route of Exposure	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
heptane 142-82-5	salarié	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		300 mg/kg	
heptane 142-82-5	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		2085 mg/m3	
heptane 142-82-5	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		149 mg/kg	
heptane 142-82-5	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		447 mg/m3	
heptane 142-82-5	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		149 mg/kg	
méthylcyclohexane 108-87-2	salarié	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		773 mg/kg p.c. /jour	
méthylcyclohexane 108-87-2	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		2035 mg/m3	
méthylcyclohexane 108-87-2	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		699 mg/kg p.c. /jour	
méthylcyclohexane 108-87-2	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		608 mg/m3	
méthylcyclohexane 108-87-2	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		699 mg/kg p.c. /jour	

#### Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

# 8.2. Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:

Bien ventiler les lieux de travail. Eviter les flammes nues, la formation d'étincelles et les sources d'ignition. Débrancher les appareils électriques. Ne pas fumer, ne pas faire de travaux de soudure. Ne pas rejeter les résidus dans les eaux.

#### Protection respiratoire:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Type de filtre: A

#### Protection des mains:

L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée.

Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant auxproduits chimiques peut être réduites par de nombreux facteurs agissantsur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final. Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

#### Protection des yeux:

Porter des lunettes.

### Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect liquide

liquide

transparent, incolore,

Clair

Odeur Aliphatique

pH Non applicable

96 - 98 °C (204.8 - 208.4 °F)

Point d'éclair -2 °C (28.4 °F)

Température de décomposition Il n'y a pas de données / Non applicable

Pression de vapeur 35 mm/hg

(20 °C (68 °F))
Densité 0,68 g/cm3

()

Densité en vrac II n'y a pas de données / Non applicable Viscosité II n'y a pas de données / Non applicable Viscosité (cinématique) II n'y a pas de données / Non applicable Propriétés explosives II n'y a pas de données / Non applicable

Solubilité qualitative Immiscible

(Solv.: Eau)

Point initial d'ébullition

Solubilité qualitative Immiscible

(Solv.: Eau)

Température de solidification Il n'y a pas de données / Non applicable

Point de fusion Il n'y a pas de données / Non applicable Inflammabilité Il n'y a pas de données / Non applicable Température d'auto-inflammabilité Il n'y a pas de données / Non applicable Limites d'explosivité Il n'y a pas de données / Non applicable Coefficient de partage: n-octanol/eau Il n'y a pas de données / Non applicable Taux d'évaporation Il n'y a pas de données / Non applicable Densité de vapeur Il n'y a pas de données / Non applicable Propriétés comburantes Il n'y a pas de données / Non applicable

#### 9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Des oxydants forts.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

#### 10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

#### 10.5. Matières incompatibles

Il n'y a pas de données.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de carbone

# **SECTION 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales sur la toxicologie:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

# Toxicité orale aiguë:

Dangereux pour la santé. Peut provoquer des lésions aux poumons lors d'une ingestion.

#### Toxicité inhalative aiguë:

Peut provoquer maux de tête, vertiges.

# Irritation de la peau:

Irritant pour la peau

Le solvant peut enlever les huiles essentielles de la peau et les prédisposer aux attaques par d'autres substances chimiques

#### Irritation des yeux:

Peut entraîner une légère irritation des yeux.

# Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
N-Heptane 142-82-5	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		

# **SECTION 12: Informations écologiques**

# Informations générales:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

# Écotoxicité:

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux.

#### Mobilité:

Le produit s'évapore facilement.

# Persistance / Dégradabilité:

Pas de données disponibles, pour ce produit.

# Potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles, pour ce produit.

#### 12.1. Toxicité

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiqu es	d'expositio	Espèces	Méthode
N-Heptane 142-82-5	LC50	220 - 270 mg/l	Fish		Leuciscus idus	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
N-Heptane 142-82-5	EC50	1,5 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
méthylcyclohexane 108-87-2	EC50	147.000 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcen-tration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
N-Heptane 142-82-5	4,66					
méthylcyclohexane 108-87-2	3,61					

# SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer conformément aux prescriptions.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

#### Code de déchet

14 06 03 Autres solvants et mélanges de solvants

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

14.1.	Numéro ONU
14.1.	Numero ONU

ADR	1206
RID	1206
ADNR	1206
IMDG	1206
IATA	1206

# 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	HEPTANES (solution)
RID	HEPTANES
ADNR	HEPTANES
IMDG	HEPTANES (EH&S)
IATA	Heptanes (20910791)

# 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	3
RID	3
A DAID	3
ADNR	3
IMDG	3
IATA	3
	3

# 14.4. Groupe d'emballage

ADR	II
RID	II
ADNR	II
IMDG	II
IATA	II

# 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Dangereux pour l'environnement
RID	Dangereux pour l'environnement
ADNR	Dangereux pour l'environnement
IMDG	Dangereux pour l'environnement
TATA	Non applicable

IATA Non applicable

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable
	Code tunnel: (D/E)
RID	Non applicable
ADNR	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

# 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# **SECTION 15: Informations réglementaires**

Teneur VOC (1999/13/EC)

100 %

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

# **SECTION 16: Autres informations**

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R11 Facilement inflammable.

R38 Irritant pour la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Informations complémentaires:

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquants, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.